



Mieux soutenir les parents de fratries dont un enfant est en situation de handicap

2021

Les parents d'un enfant avec un handicap doivent jongler avec beaucoup d'éléments relatifs à son suivi. Il peut dès lors leur arriver de laisser de côté les besoins particuliers des autres frères et sœurs. Cela est bien compréhensible.

À côté des aspects pratiques, cette situation exige une énorme résistance émotionnelle chez ces parents. Parfois, l'énergie peut alors manquer pour prendre en compte tous les petits et grands besoins des autres enfants.

Comment faire mieux pour accompagner les frères et sœurs de mon enfant avec un handicap ? À quoi être attentifs ? ... De nombreuses questions se posent et, souvent, un soutien est plus que le bienvenu !

Que souhaite la Fondation Roi Baudouin par cet appel ?

Avec cette nouvelle initiative, la Fondation poursuit sa mise à l'agenda de cette question peu explorée des fratries avec un ou plusieurs enfants avec un handicap.

Après avoir soutenu des initiatives qui s'adressaient aux frères et sœurs, ce nouvel appel à projets vise à stimuler le soutien aux parents. Il financera des projets qui soutiennent les parents qui se sentent démunis pour faire face aux besoins d'attention, de temps, ... de leur enfant avec un handicap et pour trouver des solutions concrètes pour la vie de leurs autres enfants.

Les projets aideront notamment les parents à trouver des réponses aux questions suivantes :

- quand et comment expliquer la situation d'un enfant avec un handicap à ses frères et sœurs ?
- que faire lorsqu'une sœur/un frère ne parle pas, ne pose aucune question ou ne veut même pas envisager qu'il y a un souci ?
- comment « répartir » son temps et son attention ?
- comment discuter de sujets plus difficiles avec les fratries (l'héritage, l'avenir, ...) ?
- qu'attendre raisonnablement des fratries à l'avenir ?
- comment s'assurer qu'on ne surcharge pas les fratries de tâches/responsabilités supplémentaires (danger de parentification) ?
- comment soutenir les fratries qui ont du mal à dire à leurs amis qu'elles ont une sœur/un frère avec un handicap ?
- comment gérer l'agressivité éventuelle des fratries ?
- comment gérer la culpabilité des parents ?
- ...

Quels types de projets ?

Cet appel à projets vise à stimuler les activités des professionnels du secteur du handicap et des secteurs connexes pour qu'ils puissent développer et proposer les aides et conseils utiles aux parents.

Mettre à la disposition une personne de confiance, créer un site internet avec toutes les informations utiles, organiser des ateliers d'échanges d'expériences, ... autant de pistes pour notamment apprendre aux parents quelques stratégies pour accorder de l'attention aux enfants, pour donner aux parents des outils et des techniques pour les aider à reconnaître les sentiments et les besoins des enfants, pour former les parents à informer de manière appropriée les enfants, ...

Dans ce cadre, la Fondation sera attentive aux partenariats originaux entre organisations débouchant sur des initiatives diversifiées et innovantes. Les propositions de projets peuvent émaner de différents secteurs : handicap mais aussi éducation, social, santé, accueil, temps libre, ... L'appel privilégie également la participation des parents et la prise en compte de leurs besoins dans le projet.

Réseau d'apprentissage

Afin de permettre aux porteurs de projets sélectionnés de partager leurs connaissances et leurs pratiques et d'échanger sur le développement de leurs projets respectifs, la Fondation mettra en place un réseau d'apprentissage.

Deux workshops interactifs d'une demi-journée seront organisés au cours de l'année 2022.

A l'issue de ce trajet commun avec les porteurs de projets, la Fondation partagera les bonnes pratiques qui auront été dégagées afin de stimuler et soutenir la création d'autres initiatives sur le terrain.

Qui peut introduire un dossier ?

Cet appel s'adresse aux organisations et associations de soutien aux personnes avec un handicap, aux services d'accompagnement ambulatoires ou non et à toute autre organisation issue des secteurs de l'éducation, du social, de la santé, de l'accueil, du temps libre, ...

Les projets réalisés en partenariats intersectoriels et/ou interdisciplinaires seront privilégiés.

Critères d'éligibilité

Pour être pris en considération, le dossier de candidature doit être complété en ligne.

Les associations candidates doivent avoir une personnalité juridique et pouvoir prouver qu'elles ne recherchent pas de profit commercial, qu'elles ont un caractère non marchand ou d'intérêt social. Les projets à but commercial ne seront pas pris en considération.

Critères de sélection

Un jury indépendant sélectionnera les propositions en fonction des critères suivants :

- le projet prend en compte les besoins concrets, clairement identifiés par les parents de fratries avec un enfant avec un handicap;
- le projet propose ou renforce une solution aux besoins concrets et identifiés par les parents;
- le projet encourage la participation des parents à la mise en place de cette solution;
- le projet propose une solution innovante et durable;
- le projet participe aussi à la sensibilisation du grand public à la thématique des fratries.

Le projet respecte le principe de l'inclusion, conformément à la Convention des Nations-Unies relative aux droits des personnes handicapées.

Qu'offre la Fondation ?

Un soutien financier de maximum 5.000 euros pour une vingtaine de projets.

Les organisations sélectionnées s'engagent à suivre un trajet commun comprenant deux ateliers visant à soutenir l'élaboration du projet et à stimuler l'échange d'expériences.

Calendrier :

- Lancement de l'appel : 06/09/2021
- Date limite de dépôt du dossier : 8/11/2021
- Annonce de la sélection: 15/12/2021

Contact

- Pour accéder au dossier de candidature en ligne, consultez le site www.kbs-frb.be.
- Pour plus d'informations, vous pouvez nous contacter par téléphone : 02-500 45 55 ou par e-mail : proj@kbs-frb.be.
- Pour des questions spécifiques, vous pouvez contacter Isabelle Swolfs (par e-mail swolfs.i@mandate.kbs-frb.be) ou Yves Dario (par e-mail dario.y@kbs-frb.be).

Fondation Roi Baudouin

Agir ensemble pour une société meilleure

La Fondation Roi Baudouin a pour mission de contribuer à une société meilleure.

La Fondation est, en Belgique et en Europe, un acteur de changement et d'innovation au service de l'intérêt général et de la cohésion sociale. Elle cherche à maximiser son impact en renforçant les capacités des organisations et des personnes. Elle encourage une philanthropie efficace des particuliers et des entreprises.

Ses valeurs principales sont l'intégrité et la transparence, le pluralisme et l'indépendance, le respect de la diversité et la promotion de la solidarité.

Ses domaines d'action actuels sont la pauvreté et la justice sociale, la philanthropie, la santé, l'engagement sociétal, le développement des talents, la démocratie, l'intégration européenne, le patrimoine et la coopération au développement.

La Fondation a été créée en 1976, à l'occasion des 25 ans de règne du roi Baudouin.

Merci à la Loterie Nationale et à tous les donateurs pour leur précieux soutien.

kbs-frb.be Abonnez-vous à notre e-news bonnescauses.be

Suivez-nous sur [Facebook](#) | [Twitter](#) | [YouTube](#) | [LinkedIn](#) | [Instagram](#)

Fondation Roi Baudouin, fondation d'utilité publique

Rue Brederode 21 1000 Bruxelles info@kbs-frb.be 02-500 45 55

Les dons à partir de 40 euros sur notre compte IBAN: BE10 0000 0000 0404 – BIC: BPOTBEB1 bénéficient d'une réduction d'impôt de 45 % du montant effectivement versé.